

Etat des lieux du Projet de Territoire

2015 - 2030



Ma Communauté
de Communes

44, rue du 19 mars 1962
17 700 Surgères

Tél. : 05 46 07 22 33

Fax : 05 47 07 72 60

contact@aunis-sud

www.aunis-sud.fr

NB : Les données et informations présentées à travers cet Etat des lieux proviennent de la base de données de l'Insee, des sites internet des communes et autres, des informations recueillies auprès des agents de la Communauté de Communes Aunis Sud ou de territoires voisins / d'échelon supérieur, de nos ressentis et de ceux d'habitants. Les résultats avancés et les conclusions attachées n'ont pas comme prétention de se révéler exhaustifs.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

Figure 1 : Les différentes phases du diagnostic	2
Figure 2 : Les quatre registres de l'analyse	3
Figure 3 : Les sept principes organisateurs	4
Figure 4 : Itinéraire méthodologique-type de diagnostic de territoire.....	5

Dans cette partie, nous présentons les grandes notions qui composent notre mission ainsi que la méthodologie globale dans laquelle s'inscrit notre démarche.

Tout d'abord, la notion de « projet de territoire » qui constitue l'essence même de notre mission, est une notion qui a été reconnue, sans qu'il en ait défini les contours, par Dominique Voynet alors en charge de l'aménagement du territoire lors de la présentation de la loi d'orientation et d'aménagement du territoire du 25 juin 1999. Celle-ci est définie par l'Assemblée des Communautés de France comme « une notion vaste que portent différents territoires avec des réalités institutionnelles variées ayant trait à divers cadres d'application. »¹ Cette « désignation est informelle, elle s'applique également à des démarches infracommunautaires. »² Nous compléterons cette définition en ajoutant qu'il se définit par « une décomposition-recomposition des structures et dynamiques des territoires pour élaborer des scénarios d'évolution »³.

Notre interrogation première d'un point de vue méthodologique est la suivante : comment réaliser un projet de territoire ? Comme énoncé ci-dessus, il n'existe pas de définition stricte de ce qu'est un projet de ce type, tout comme il n'existe pas de méthode standardisée pour effectuer cet exercice. Néanmoins, de nombreux projets de territoires ont été réalisés et tous contiennent un diagnostic territorial. Pour réaliser celui-ci, nous nous inspirerons de travaux réalisés par Sylvie Lardon et Vincent Piveteau sur la « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire »³, qui nous proposent une démarche en quatre étapes, illustrée par la

Figure 1. Nous choisissons cette méthode, car elle est adaptée aux acteurs extérieurs au territoire. Néanmoins, cette méthode présente le risque que ce regard ne reflète pas la vision des participants. Il nous faut donc avoir un équilibre entre une vision d'expertise et la vision des acteurs locaux grâce à la mise en dialogue de ces deux parties.

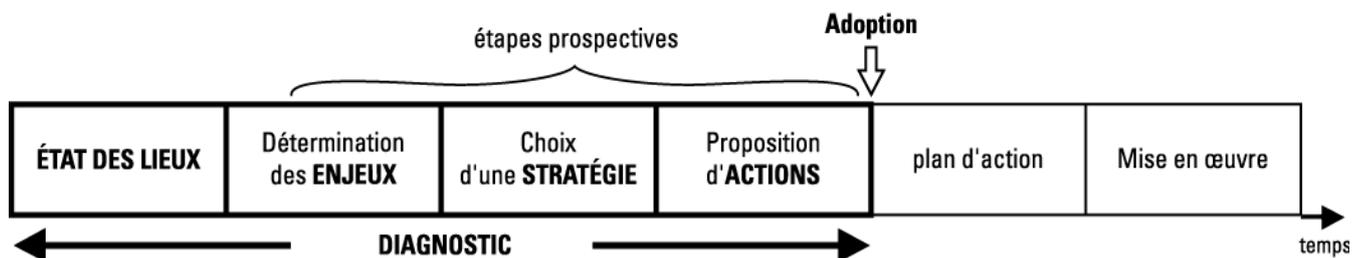


FIGURE 1 : LES DIFFERENTES PHASES DU DIAGNOSTIC

Source : LARDON, Sylvie, PIVETEAU, Vincent.- *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux*

Cette démarche choisie pour réaliser le diagnostic repose sur quatre phases qui s'articulent entre elles :

- ✓ L'état des lieux qui se définit comme une analyse des éléments structurants du territoire et de leurs relations ;
- ✓ La détermination des enjeux qui correspond à la définition des effets des dynamiques existantes en termes économiques, sociaux et environnementaux ;

¹ Assemblée des Communautés de France, Groupe Caisse des Dépôts.- LES PROJETS DE TERRITOIRE DES COMMUNAUTÉS : Enjeux et pratiques observées.- 75009 Paris : AdCF, 2015.- 63 p., citation p 10.

² Assemblée des Communautés de France, Groupe Caisse des Dépôts.- LES PROJETS DE TERRITOIRE DES COMMUNAUTÉS : Enjeux et pratiques observées.- 75009 Paris : AdCF, 2015.- 63 p., citation p 10.

³ LARDON, Sylvie, PIVETEAU, Vincent.- *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux* [En ligne].- Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon, 2005.- [14 mars 2015]., citation p 7.

- ✓ Le choix d'une stratégie⁴ qui consiste en la hiérarchisation des enjeux selon les objectifs à atteindre ;
- ✓ Et enfin la proposition de pistes d'actions qui permet de modifier les dynamiques en fonction des volontés des acteurs grâce à ces actions.

Les trois dernières phases de la démarche de diagnostic constituent l'étape de prospective. Cette étape est capitale car elle « constitue un outil de dialogue entre l'analyste et le décideur, permettant à ce dernier d'éclairer les conséquences à long terme de ses décisions »⁵. Nous faisons la distinction entre prospective et planification stratégique, dans le sens où la planification stratégique se définit comme « un processus pour gérer le changement et pour découvrir les voies d'avenir les plus prometteuses pour les villes et les collectivités locales. Ce processus consiste à mettre à jour les Atouts, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces des villes et des collectivités »⁶. Faire ressortir les AFOM est important car cela permet d'évaluer l'aptitude de la collectivité à atteindre ses buts stratégiques. Un de nos objectifs est de réaliser une analyse AFOM pour chacun des domaines que nous avons établis. La planification stratégique pour nous est donc une constituante de l'étape de prospective.

Afin de réaliser correctement le diagnostic et plus particulièrement l'état des lieux, nous réaliserons celui-ci sur quatre registres d'analyse (**Figure 2**) pour « ne pas se noyer dans un trop-plein d'informations qui ne porte pas à l'action »⁷.

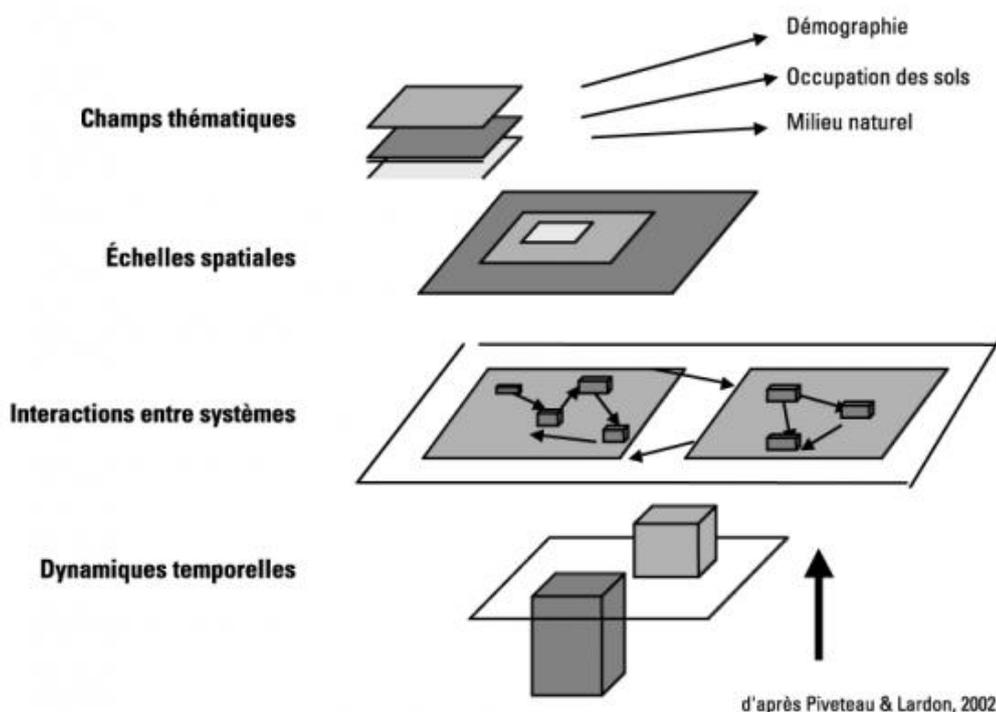


FIGURE 2 : LES QUATRE REGISTRES DE L'ANALYSE

Source : LARDON, Sylvie, PIVETEAU, Vincent.- *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux*

⁴ On entend par stratégie, « l'art de combiner des opérations pour atteindre un objectif »⁴. PORTAL Eric.- *Planification stratégique dans les collectivités territoriales françaises : Analyse empirique et essai de typologie*.- Paris : DEXIA, L.G.D.J, 2002.- 345p., citation p 2.

⁵ QUINET Emile, TOUZERY Lucien.- *Le Plan Français mythe ou nécessité*, op.cit. page 103 et plus généralement Cf. le Chapitre IV de cette ouvrage.

⁶ ANDERSON Arthur and Co, *Guide to public sector strategic planning*, Chicago, 1984, page 3. p43.

⁷ LARDON Sylvie, PIVETEAU, Vincent.- *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux* [En ligne].- Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon, 2005.- [14 mars 2015]., citation p 4.

Le premier registre, celui des champs thématiques, correspond à une combinaison des thèmes à analyser. Le second, par échelle spatiale, permet d'inscrire le territoire dans ses mailles d'appartenance. La troisième, par interactions entre les systèmes justifie les logiques fonctionnelles. La dernière par déclinaison temporelle met en avant les évolutions dans le temps, passées et futures, au niveau humain et naturel.

L'analyse de ces facettes du territoire sera réalisée grâce à l'utilisation des sept principes organisateurs du territoire présentés par Piveteau et Lardon (

Figure 3).

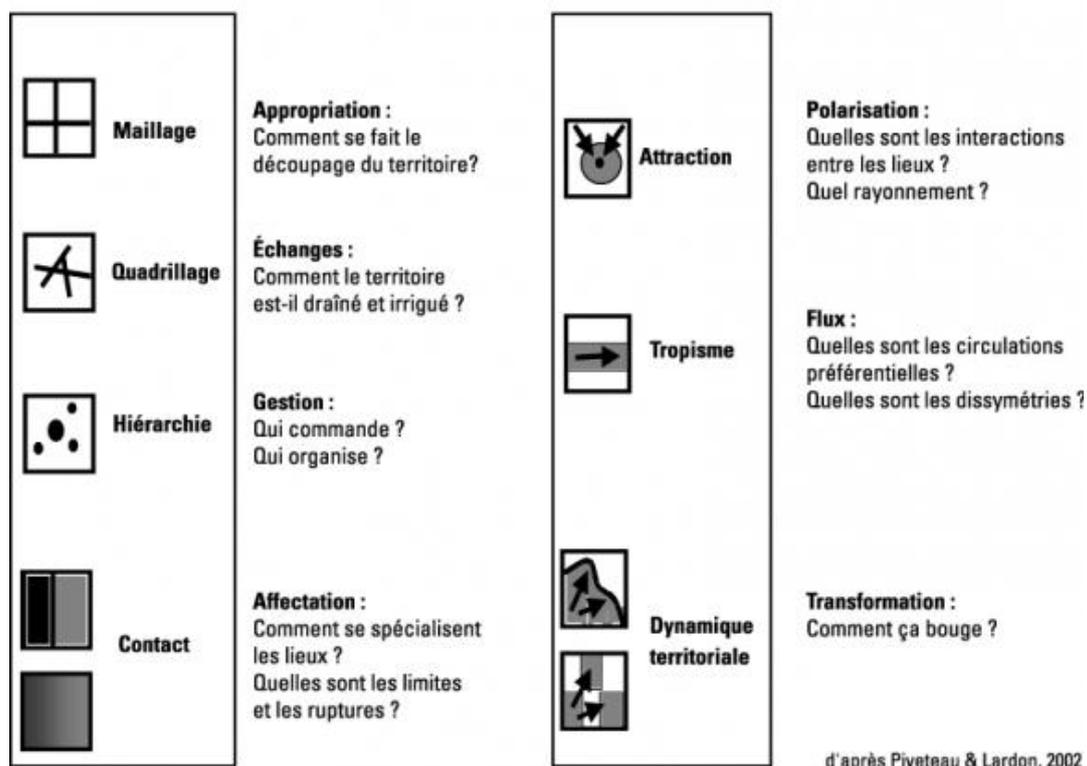


FIGURE 3 : LES SEPT PRINCIPES ORGANISATEURS

Source : LARDON, Sylvie, PIVETEAU, Vincent.- *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux*

À travers ces principes, il y a ce qui relève des structures et ce qui relève des dynamiques. La structure selon les deux chercheurs se décompose selon :

- ✓ Le maillage qui explicite le découpage du territoire ;
- ✓ Le quadrillage qui rend compte des voies de communication, des réseaux matériels et informationnels ;
- ✓ La hiérarchie qui spécifie les différentes entités et leur rôle dans le territoire ;
- ✓ Le contact qui rend compte de la spécialisation des lieux et des facteurs de ruptures et de discontinuités qui peuvent être contrastés ou en gradient.

Les dynamiques se caractérisent par l'attraction qui résulte de la polarisation d'un centre et de son influence sur sa périphérie. Le tropisme est lié au flux de personnes, de matière ou d'informations qui traversent le territoire. Le dynamisme territorial se caractérise par la façon dont l'espace est transformé, selon un processus de front ou en mosaïque. Ces principes permettent d'analyser et d'interpréter les stratégies des acteurs, leurs différentes visions sur le territoire et d'expliquer les facteurs de blocages. Ils pourront par la suite permettre de proposer des actions qui sont compatibles avec les contraintes et les ressources du territoire.

Cette démarche permet de synthétiser les dynamiques et les points de vue, et de passer plus facilement à un autre mode d'organisation.

- ✓ Une fois l'état des lieux réalisé, nous réalisons la confrontation ou le dialogue avec les élus qui a pour objectifs de :
- ✓ Donner à voir les différents points de vue et faciliter l'expression des territorialités des acteurs par le mode d'enquête ;
- ✓ Contribuer à la construction collective d'une vision du territoire et à la protection dans le futur par le jeu ;
- ✓ Fournir aux acteurs les outils de leur propre raisonnement par l'explicitation des modèles.

Notre méthode peut se synthétiser avec le logigramme ci-dessous. Cette dernière est développée plus complètement en annexe.

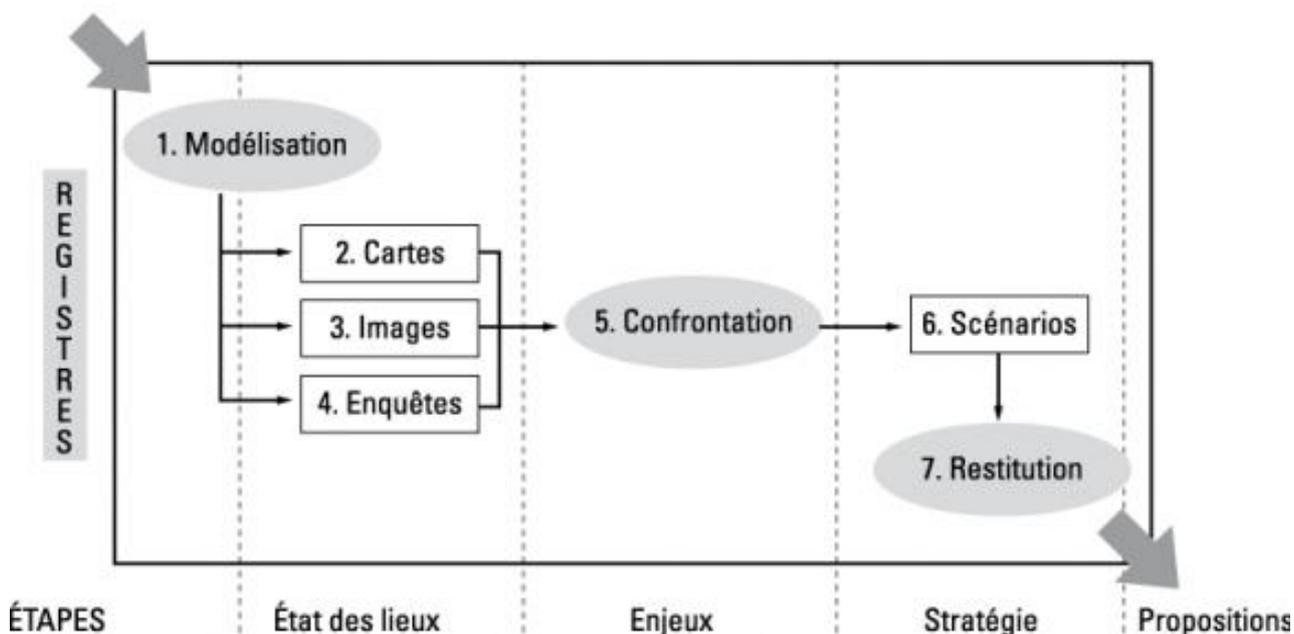


FIGURE 4 : ITINERAIRE METHODOLOGIQUE-TYPE DE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Source : LARDON, Sylvie, PIVETEAU, Vincent.- *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux*

ANNEXES

Annexe 1 : Méthodologie qui recoupe les quatre étapes définies dans la démarche de diagnostic	7
---	---

Étape 1	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appréhender le territoire et définir la question de développement ; ➤ S'attacher à comprendre la commande et reformuler la question initiale ; ➤ Se familiariser avec le territoire à étudier et en esquisser une première ébauche (dessin) ; ➤ Rechercher des modèles spatiaux de référence pour analyser le territoire.
Étape 2	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formaliser l'analyse spatiale à partir des « données froides » (statistiques et thématiques) ; ➤ Caractériser les structures et dynamiques du territoire à partir de l'étude de divers documents cartographiques ou statistiques existants (cartes) ; ➤ Réaliser une représentation simplifiée des principales structures du territoire (« fond de modèle »), à l'aide des modèles spatiaux de structure ; ➤ Représenter les principales dynamiques du territoire, en les classant par thématique (agriculture, démographie, etc.), à l'aide des modèles spatiaux de dynamique.
Étape 3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formaliser l'analyse spatiale à partir des « données tièdes » (images, paysages, documents réglementaires). Selon les échelles, une analyse complémentaire peut porter sur des informations spatiales existantes, mais pouvant être diversement interprétées. C'est vrai du paysage, des formes de communication par l'image (telles que les logos, plaquette touristique, etc.) ou de certains documents réglementaires existants (PLU, SCoT, etc.) ; ➤ Avoir une approche sensible du paysage pour percevoir l'identité du territoire et une lecture fonctionnelle et pour relier aux pratiques des acteurs dans l'espace ; ➤ Consulter les documents de communication des différentes instances concernées (telles que les logos, plaquette touristique, etc.) et interroger les responsables sur leurs modalités de diffusion ; ➤ Consulter les documents réglementaires existants (PLU, SCoT, etc.) et interroger les responsables sur les modalités de gestion ; ➤ Traduire ces informations en schémas spatiaux.
Étape 4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formaliser l'analyse spatiale à partir des « données chaudes » (enquêtes à dire d'acteurs) ; ➤ Faire exprimer aux acteurs leurs points de vue et visions du territoire (dessin) ; ➤ Faire expliciter les enjeux qu'ils identifient pour le territoire (dessin) ; ➤ Faire expliciter les projets qu'ils ont pour le territoire (dessin) ; ➤ Traduire ces informations en schémas spatiaux.
Étape 5	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Confronter les analyses spatiales pour dégager les principaux enjeux du territoire ; ➤ Caractériser les dynamiques d'activités sur le territoire ; ➤ Identifier les lieux de divergence des points de vue, qui constituent autant d'enjeux pour le territoire ; ➤ Rendre compte des différentes logiques d'organisation du territoire, plus ou moins compatibles avec ces enjeux ; ➤ Identifier les modèles sous-jacents aux projets des acteurs ; ➤ Les traduire en schémas spatiaux.
Étape 6	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaborer des scénarios d'évolution ; ➤ À partir des différents points de vue énoncés, extraire les éléments importants, porteurs de dynamiques contrastées, en réponse aux enjeux identifiés ; ➤ Les traduire sous forme de scénarios « caricaturés » qui ne respectent pas une réalité prévisible, mais qui amplifient une tendance souhaitée ou redoutée.
Étape 7	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Restituer le diagnostic ; ➤ Rendre compte des structures, dynamiques et projets du territoire ; ➤ Présenter les différentes visions du territoire portées par les acteurs et les scénarios d'évolution possibles ; ➤ Débattre de ces différentes représentations spatiales pour hiérarchiser les enjeux avec les acteurs et rechercher les formes d'action répondant à ces enjeux.

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE QUI RECOUPE LES QUATRE ETAPES DEFINIES DANS LA DEMARCHE DE DIAGNOSTIC

Source : LARDON, Sylvie, PIVETEAU, Vincent.- *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux*